



LES ECOLES COMMUNALES

Les écoles et la cantine sont gérées par le SIVOM Vallée de la Save

Pour toute inscription aux écoles, vous devez :

1 - passer au secrétariat de la mairie de votre résidence pour retirer l'autorisation du Maire pour inscrire votre (vos) enfant (s) aux écoles du SIVOM;

[📄 Télécharger le fichier «inscription.pdf» \(484 Ko\)](#)

2 - Prendre rendez vous avec les Directeurs munis :

- de l'autorisation du Maire

- du livret de famille

- du carnet de vaccination

- du certificat de radiation de l'ancienne école (si déjà scolarisé)

Ecole maternelle

Mr GOUAULT Stéphane , directeur

3 Rue Maurice Aribaut 31530 LASSERRE-PRADERE

Tél : 09.62.01.38.71

✉ ce.0312432a@ac-toulouse.fr

HORAIRE:

Matin: 8h50 – 12h00 (ouverture du portail à 8h40)

Après-midi: 14h05 – 16h10 (ouverture du portail à 13h55)

Mercredi: 8h50 – 11h50

Ecole élémentaire

Accueil des enfants de 8h40-12h10/14h10-15h55 - mercredi 8h40-11h40



M. BRUNEL Philippe, directeur

6 allée d'Enbernadet 31530 LASSERRE-PRADERE

Tél : 09.62.01.41.82

 ce.0312849d@ac-toulouse.fr